

Publié le 14 août 2012

Des parkings éco-responsables pour l'Ile-de-France

Gestionnaire de 86 parkings, la Saemes a mis en place une politique de qualité et de management environnemental qui lui a permis de décrocher successivement les certifications Iso 9001 et 14001. Une première en France sur le marché du stationnement.



« La politique de qualité engagée depuis 1999 par la [Saemes](#), qui a débouché sur la certification Iso 9001 en 2000, a aidé la Sem à aller encore plus loin et à obtenir en décembre 2011 la certification Iso 14001 », explique Ludovic Bu Locko, directeur commercial, marketing et développement de la Saemes. La société, deuxième opérateur de stationnement sur Paris et cinquième en France, s'est lancée dans cette nouvelle démarche environnementale en 2009. Au programme : la protection de l'environnement par la maîtrise de l'énergie, des déchets, des ressources naturelles, et le comportement éco-responsable de son personnel. « L'une des principales difficultés a été de faire adhérer l'ensemble des 254 salariés au projet, à cause d'un manque de connaissance des enjeux », confie Ludovic Bu Locko. Les mesures de communication et un travail pédagogique auprès du personnel ont joué un rôle clé dans le succès de la certification, appuyé par le service « qualité » de la Saemes.

La Sem s'est d'abord appuyée sur une entreprise conseil, la Socotec, pour effectuer un diagnostic de la situation. Puis, elle a mis en place une structure de pilotage qui a réuni, toutes les six semaines, les directeurs, des responsables de services ainsi que des chefs de parcs, « qui disposent d'une très bonne vision du terrain ». Un plan d'actions a ainsi été défini, « incluant un rétro-planning jusqu'à la

certification, des objectifs, des cibles, et des indicateurs ».

L'adhésion de l'ensemble de la Sem

« Cette certification Iso 14001 a permis de fédérer le personnel autour des problématiques environnementales », poursuit Ludovic Bu Locko. Parmi les résultats concrets : l'installation de LED sur des sites pilotes « qui a permis une réduction de 30 % de la consommation d'énergie électrique ». Au siège de la Saemes, 20 % d'économie ont aussi été réalisés grâce à l'installation d'un système de pompe à chaleur et de détecteurs de présence pour automatiser l'éclairage. Autre ressource importante dont la gestion a été maîtrisée : l'eau. Le parc Val d'Europe (77) est désormais équipé d'une autolaveuse « qui utilise 70 % d'eau en moins que les modèles classiques ». Le changement de climatisation a également fait baisser de 40 % les besoins en eau du siège.

« Les actions en faveur de l'environnement se retrouvent à tous les niveaux, ajoute Ludovic Bu Locko. La consommation de papier a, par exemple, été réduite de 10 % avec l'utilisation de papier recyclé, et des impressions recto-verso. Et près de 2 000 m² de déchets clients ont déjà été triés sur l'ensemble des parcs ». La Saemes est ainsi devenue en décembre 2011 le premier opérateur de stationnement en France certifié pour ses actions environnementales.

Par Marie-Anne RAMAZZINA